

Recrutement d'un Conseiller en prévention de niveau 1 ou 2 pour la Zone de secours DINAPHI (h/f)

Au sein du staff administratif et logistique de la Zone de secours DINAPHI, l'agent, recruté à temps plein, a pour mission de s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la sécurité, au bien être des travailleurs et à toute mesure de prévention. Il assiste les instances décisionnelles dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de gestion des risques professionnels et de sécurité.

Vous exercerez vos fonctions sous la direction des autorités de la zone de secours.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou citoyen d'un pays de l'Union Européenne
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur au minimum d'un diplôme de Bachelier ou diplôme assimilé ou équivalent
- être titulaire d'un diplôme de conseiller en prévention niveau I ou II
- être titulaire du permis de conduire B
- avoir une expérience utile dans une fonction en rapport avec le présent profil est un atout.
- être de conduite irréprochable (extrait de casier judiciaire de modèle 1)
- réussir un examen comprenant notamment :
 1. une épreuve écrite professionnelle (obtenir minimum 60%).
 2. une épreuve orale (obtenir 60%) consistant en un entretien permettant d'apprécier la maturité, la motivation, la personnalité du candidat.

COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

Connaissances :

- Posséder une très bonne connaissance des missions et tâches qui sont dévolues dans le cadre de votre fonction, ainsi que la mise en application de ces législations (AR 27/03/1998 et loi du 04/08/1996)
- Utilisation des logiciels de bureautique de base
- Avoir une vision globale de l'organisation générale de la zone de secours

Missions et aptitudes professionnelles :

- Participer aux comités de concertation pour le bien-être au travail
- Rédiger des rapports tout en tenant compte des instructions définies dans les arrêtés royaux
- Assurer les relations avec les partenaires externes
- Exécuter des visites fréquentes et systématiques des lieux de travail
- Procéder à des enquêtes à l'occasion des accidents de travail
- Prendre connaissance des méthodes et procédés de travail et proposer des mesures pour réduire les risques qui en découlent
- Intervenir dans les procédures d'achat de matériel et d'équipements
- Assurer l'information et la supervision des plans d'évacuation)
- Procéder à des analyses de risques
- Assurer les missions telles que définies par la loi du 04 août 1996 sur le bien-être au travail et l'AR du 27 mars 1998 sur le SIPP, ainsi que le Code du bien-être au travail
- Respecter les délais impartis
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Assurer la confidentialité et la discrétion des dossiers traités

Assurer le contact avec :

- Les différents Responsables de Services et agents (administratifs et opérationnels)
- Le Collège et le Conseil de la Zone de secours
- Les partenaires externes : SEPPT, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, etc.

Aptitudes spécifiques :

- Etre sensibilisé(e) à la sécurité et au bien-être des travailleurs
- Faire preuve d'aisance communicationnelle (être capable d'adapter son langage à ses interlocuteurs) et rédactionnelle
- Animer des réunions ou évènements nécessaires à la mise en œuvre de ses missions
- Faire preuve de pertinence dans l'analyse de risques et développer un esprit de synthèse
- Identifier et analyser des problèmes et suggérer des solutions en faisant preuve de jugement, de rigueur et d'aptitude décisionnelle
- Faire preuve d'un esprit analytique et synthétique, d'organisation, de pragmatisme, de polyvalence et d'un esprit d'initiative (organisation nouvelle à mettre en place)
- Etre orienté vers la recherche de solutions dans le respect du cadre légal
- Travailler de manière autonome

NOUS OFFRONS :

- Contrat à durée indéterminée – Temps plein 38 h/semaine - Entrée en fonction dès que possible
- Echelle de traitement : barème R.G.B. en fonction du diplôme
- Allocation de fin d'année
- PC portable et véhicule de service à disposition
- Défraiement des frais de GSM
- Régime de congé public : min. 26 jours
- Stabilité d'emploi dans un service public
- Environnement de travail agréable, domaines spécifiques mais variés

INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE

Envoyer par courrier recommandé votre dossier de candidature contenant toutes les pièces justificatives au Collège de la zone DINAPHI, Rue du Marché couvert 20, à 5590 CINEY pour le **30 novembre 2018** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Pièces justificatives :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire modèle 1 datant de moins de 3 mois (par rapport à la date d'envoi de votre candidature)
- Une copie des diplômes exigés
- Une copie de l'attestation de formation de conseiller en prévention niveau 1 ou 2 et du recyclage éventuel
- Une copie du permis de conduire

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Nicolas WILLEMS, Responsable RH, Rue du Marché couvert 20, à 5590 CINEY, 084/21.99.96 - grh@zsdinaphi.be